

L' EGLISE, une curiosité historique



Elle appartient à trois époques : le sanctuaire, l'abside, le chœur et le clocher carré sont du XII^{ème} siècle ; la nef du XIII^{ème} et le bascôté Nord du XIV^{ème} ou du début du XV^{ème}. Le clocher est placé à l'occident, et son rez de chaussée forme un petit porche. La porte extérieure de ce porche a cinq arcades à boudin et ogives primitives ; quatre retombent sur des colonnettes grêles à chapiteaux ornés de feuillages de fantaisie.

L'archivolte supérieur appliquée, repose sur deux corbeaux à masques. Au dessus d'elle, une niche pour statuette du patron de l'église, laquelle a disparu. L'autre porte extérieure, qui donne accès dans la nef, se compose de deux arcades en retraite de même forme que les précédentes.

Le sanctuaire et le chœur sont voûtés. Le premier en cul de four, ayant pour couverture des pierres plates ou dalles. La voûte en berceau du chœur est supportée par deux arcades en plein cintre parallèles. La nef et le bas-côté sont plafonnés en planche.

De récentes fouilles en 1980 ont permis de mettre à jour une mosaïque révélant l'emplacement d'une villa du IV^{ème} siècle.
Les fouilles de l'église de Saint Germain du Puch.

Ces fouilles ont eu lieu de 1979 à 1981. Elles ont été effectuées lors de la réparation du cœur et des vitraux de l'église.

Saint Germain du Puch est l'une de ces innombrables communes de l'Entre Deux Mers, dont le passé remonte fort loin dans le temps et où l'occupation gallo-romaine a été l'un des moments marquants. Située à une dizaine de kilomètres du sud de Libourne, à une trentaine au nord-est de Bordeaux, elle est traversée par deux cours d'eau, le Gestas et la Souloire. En des temps plus anciens ils ont façonné le paysage en une succession de buttes et de vallons. Le nom même de Puch évoque l'existence de ces promontoires. Jusqu'ici la commune était surtout connue par son château du

XIV^{ème} siècle, mais les fouilles réalisées en 1980 dans le chœur de l'église furent l'occasion de mettre en lumière l'histoire de l'église et par là même celle de la commune . Cette église est installée sur un tertre, autour duquel se presse le bourg.

Le site avait déjà attiré l'attention d'un érudit local au siècle dernier. M. AUGIER signale en 1876 la présence d'une mosaïque antique dans l'ancien cimetière (celui-ci se trouvait en effet autour de l'église jusqu'en 1870 environ avant d'être transféré à l'emplacement actuel.)

En élargissant un chemin creux qui entoure le cimetière on a enlevé environ un mètre de terre pour niveler ce sol ; c'est à cette profondeur que l'on a reconnu les restes d'un pavement de mosaïque. En 1879 ce même AUGIER signalait des vases anciens dans des tombes en pierre au cimetière de St Germain du Puch et au même lieu une mosaïque blanche.

Les fouilles de sauvetage ont permis de mieux apprécier l'importance du site. Au mois de décembre 1979 furent mis à jour successivement une fresque du XIX^{ème} siècle sur les murs du chœur , masquée par un placage de pierre, un sarcophage et un morceau de pavement de mosaïque. La fouille s'est déroulée en deux temps ; ce fut d'abord une mise en évidence des différents niveaux dégagés par les ouvriers ; ensuite, en accord avec les différentes autorités, la fouille fut menée sur l'ensemble du chœur. Une excavation de 4.30 m de long sur 2.50 m de large et 2.30 m de profondeur fut ainsi réalisée.

Il faut donc distinguer deux niveaux dans ce site ; celui de l'établissement gallo-romain et celui de l'église de ses origines à nos jours la villa du IV^{ème} siècle.

Comme beaucoup de villas du IV^{ème} siècle, celle de Saint Germain semble avoir possédé d'importants parterres de mosaïque. L'apparition de ces demeures luxueuses et connue dans toute l'Aquitaine Seconde et la Novempopulanie. La découverte de Saint Germain semble confirmer le contraste entre ces demeures rurales très riches et les villes qui paraissent repliées sur elles-mêmes. L'intérêt de la découverte réside dans le décor de la mosaïque, ainsi que dans son emplacement qui n'est pas sans signification.

L'effondrement .

Par la suite, la toiture s'est effondrée sur la mosaïque : la fouille a permis de dégager 20 à 30 cm de Tegulae et d'imbrices. Aucun élément archéologique ne permet de situer la date de l'effondrement de la toiture et l'abandon du site. Les bâtisseurs de l'église ont dégagé la surface de la mosaïque pour y implanter directement les murs du chœur.

L'EGLISE ROMANE

De cette église, la fouille du chœur a permis de connaître l'histoire avant 1610, date à laquelle apparaît le premier texte la concernant. Mais cette bâtisse pose d'innombrables problèmes de datation car seules les monnaies des sépultures permettent d'avoir des dates « ante quas » ; les époques indiquées ci-dessous restent très relatives. On peut malgré tout distinguer trois époques :

* l'église romane, l'église gothique et enfin les retouches modernes et contemporaines.

Si la question d'un édifice préromane, s'est posée, il semble difficile, vu les éléments actuels, d'en admettre l'existence. Le seul élément qui pourrait être l'indice d'un tel édifice, c'est la présence d'un sarcophage monolithe qui n'a pas été totalement dégagé par la fouille. Il semble avoir été réemployé dans l'église romane : il se présente, son couvercle a été violé et cassé. Pour en revenir à l'église romane, il s'agissait à l'origine d'un bâtiment à nef unique et à chevet plat. Les murs de fondation semblent très larges, ils doivent avoir une épaisseur d'environ 3 mètres. Ils sont composés de pierres irrégulières de petite taille englobées dans un mortier de couleur orangée, le tout s'élevant à une hauteur de 1.20 m. Peut être dans ces fondations des restes de murs de la villa ont été intégrés. Les sondages menés dans ce sens n'ont même rien donné, mais ils n'ont pu être poussés plus avant pour des raisons de sécurité. Au dessus des fondations ont été placées des pierres d'un même module (40 X 60 cm), puis encore au-dessus une banquette de pierre de 20 cm de hauteur, enfin apparaissent trois bases de colonnes espacées de 80 cm. Il s'agit là de la description du mur sud, qui n'a subi aucune transformation décisive ultérieurement.

Par ailleurs, on distingue l'emplacement de trois baies qui sont bouchées actuellement. Pour le mur nord le même schéma devait exister, mais une seule base de colonne subsiste dans le coin nord est, car par la suite on a ouvert une porte dans ce mur. On doit supposer que des colonnes s'élevaient au-dessus de ces bases, mais elles ont été détruites à l'époque suivante.

Par ailleurs sous le toit, dans le mur nord du chœur qui était à l'origine le mur extérieur de l'église, apparaissent deux fûts de colonnes et leurs chapiteaux. Les arcs qui devaient les couronner ont disparus avec la construction du bas côté nord. On peut imaginer une succession d'arcatures se déroulant à l'extérieur, faisant pendant au décor de colonnes à l'intérieur. Le sol primitif était un simple mortier de couleur grise sans trace de carreau. Au centre de cet édifice, du côté est, on avait installé une série de quatre pierres de même dimension bien taillées et bien jointes, qui font penser) à une marche pour accéder à l'autel primitif. Ce qui fait penser à la présence d'un chevet plat, c'est qu'on trouve sous cet ensemble de pierres le même massif de fondation que celui des murs du chœur. Un tel massif n'aurait pas de raison d'être s'il n'y avait pas eu de chevet plat ;

Enfin il faut signaler entre les bases de colonnes des bandes de peinture rouge et jaune avec une fleur de lis jaune sur les bandes rouges. Mademoiselle FABRE, restauratrice du musée des Beaux arts à Bordeaux, pense qu'il s'agirait de fresques du XII siècle.

Quelle date pour la construction de cette église ? Si les fresques sont du XII siècle, elles n'ont été exécutées qu'après l'achèvement du chœur.

Si on regarde les sépultures pouvant se rattacher à cette époque, il faut signaler juste sur la couche de « tegulae » une sépulture commune pour trois personnes dont un enfant. Cette sépulture très fruste était bâtie avec quelques pierres et à la chaux. Il est possible qu'un éperon à molette recouvert d'or appartienne à cette sépulture, mais il s'agit d'une zone très remuée d'interprétation difficile. Toutefois, il est remarquable que ces sépultures ont été installées dans une direction nord-sud juste devant le massif de fondation du chevet plat.

Par contre, une autre sépulture installée près des fondations du mur nord est plus intéressante : elle est constituée avec des pierres dans une orientation ouest est, on y trouve les restes d'une personne jeune. Outre quelques fragments d'un petit vase on a découvert une pièce d'argent en très bon état de GUILLAUME IX ou X ce qui nous place au début du XIIIème siècle.

De plus, l'aspect des bases de colonne et des chapiteaux est très simple. On peut donc raisonnablement penser que le chœur de l'église a été construit soit à la fin du XI^{ème} siècle soit au début du XII^{ème} siècle et que peu après furent installées les premières sépultures.

Quand fut édifiée l'abside semi-circulaire ? Celle qui existe aujourd'hui a été refaite en 1862 comme devant être une copie exacte de la précédente. Si la décoration des chapiteaux néoromans qui existent actuellement dans l'abside reprend celle des chapiteaux de l'abside antérieure, ceux-ci devraient être sculptés et travaillés, donc plus tardifs que ceux qui se trouvent sous le toit.

De plus, le sol originel était recouvert d'une couche de cendre de 3 à 4 cm, on pourrait penser qu'à la suite d'un incendie l'édifice a été reconstruit et a reçu son abside au XII^{ème} siècle ou XIV^{ème} siècle sans plus de précision. Il faut enfin ajouter que l'église était plus haute d'au moins un mètre.